

Le contrat unique est lancé !

Porté par la Communauté de communes du Pays de Gex et le Canton de Genève, ce contrat vise à préserver et restaurer les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité, à améliorer la qualité de l'eau dans nos nappes et rivières et à mieux gérer la ressource en eau pour garantir l'avenir.

Vingt-et-une collectivités, associations et fondations, se sont engagées le 3 mai 2016 pour sa mise en oeuvre pendant les cinq prochaines années.

L'engagement est fort et ambitieux : 45 millions d'euros et de francs suisses, au travers de 89 actions pour atteindre les objectifs fixés !

L'inf'eau sera publiée au gré des actualités en lien avec l'eau et les milieux aquatiques et diffusée à tous les acteurs impliqués de près ou de loin sur ce sujet.



Recréer le lien

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, la Communauté de communes du Pays de Gex a proposé aux élèves de 11 classes du CE2 au CM2 de mettre les bottes et d'aller à la rencontre des cours d'eau proches de chez eux !

En classe d'abord, puis à l'extérieur, au fil de l'eau, les enfants ont découvert en compagnie des animateurs, Pierre, Maxence ou Audrey, la richesse et la beauté des milieux aquatiques.

"J'ai adoré marcher dans la boue et m'en mettre plein le visage", Théo, 10ans.

Moments forts, émerveillement, curiosité, tous ont pu recréer le lien entre eux et l'eau qui coule à deux pas de leur école.



Jensen Dylan 1. Je réviser
J'ai préféré
2. J'ai appris la vue, l'orientation.
3. J'ai tout aimé.

Emma Jane Bean CMI A

1- j'ai préféré B q'au sortie
quand nous avons pêché les
petite bête.
2- j'ai appris que l'eau des toilettes
est potable et que il y a pleins
de choses qui on peut faire (voir activité 2).

Actualiser la cartographie des cours d'eau

La méconnaissance du statut juridique d'un écoulement d'eau (cours d'eau soumis à la loi sur l'eau ou fossé qui ne l'est pas) a souvent été la source d'opérations malencontreuses, parfois amendables, tel le curage d'un cours d'eau. Fort de ce constat, le monde agricole a demandé au gouvernement français de mettre à jour la cartographie des cours d'eau sur le territoire métropolitain. A cet effet, une circulaire ministérielle est parue au mois de juin 2015, demandant aux services de l'Etat d'établir une carte à jour du réseau hydrique de chaque département.

Dans le Pays de Gex, certains ruisseaux ne sont pas cartographiés et de nombreux écoulements sont considérés comme "indéterminés". Il est donc nécessaire de mettre à jour le tracé exact des cours d'eau et d'en définir le statut : cours d'eau pérenne ou temporaire, ravine ou fossé.

La Communauté de communes du Pays de Gex a donc mené une première campagne de terrain en 2015, pour définir et faire valider par les services de l'Etat le protocole scientifique caractérisant les écoulements. En 2016, le travail se poursuit avec l'arrivée de deux volontaires en service civique. Ils passeront plusieurs mois sur le terrain pour cartographier plus de 400km linéaires de cours d'eau, avec l'aide de plusieurs pêcheurs bénévoles.

